



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°129/2023
du Conseil communautaire
Séance du 25 septembre 2023

Date d'envoi de la convocation = 19 septembre 2023
Nombre de délégués en exercice : 75
Nombre de délégués présents : 49
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 14
Nombre de délégués absents : 12

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la Communauté d'agglomération.

Présents : Michel AGNEL, Éric AJASSE, Dominique ASTORI, Guy AUBANEL, Charles BASCLE, Gilles BEAUDET, Mohamed BERKANE, Sébastien BAYART, Frédéric BERNE, Philippe BERTHOMIEU, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Raymond CHAPUY, Cédric CLEMENTE, Christine CLERC, Manon CROUSIER, Ghislaine DE VERDUZAN, Gilles DELALIEU, Bernard DUCROS, Michèle FOND-THURIAL, Nathalie FORGEROU, Monique GRAZIANO-BAYLE, Sophie GUIGUE, Véronique HERBÉ, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Claire LAPEYRONIE, Jean-Marie LAURENS, Béatrice LOISON, Léopoldina MARQUES-ROUX, Stéphane MAURIN, Julie MERCIER, Gérald MISSOUR, Laurent NADAL, Patrick PALISSE, Elian PETITJEAN, Pascal PEYRIERE, Marie-Chantal PIONNER, Alexandre PISSAS, Alain POMMIER, Jean-Christian REY, José RIEU, Olivier ROBELET, Muriel ROY CROS, Claude SALAU, Maria SEUBE, Christian SUAUA, Benoit TRICHOT, Frédéric VERNIERE

Absents ayant donné procuration : Sylvie BARRIEU-VIGNAL à Stéphane MAURIN, Jacques BERTOLINI à Béatrice LOISON, Yves CAZORLA à Michel AGNEL, Michel CEGIELSKI à Monique GRAZIANO-BAYLE, Jean-Yves CHAPELET à Jean Christian REY, Benjamin DESBRUN à Christine CLERC, Daniel MOUCHETANT à Gilles BEAUDET, Christine MUCCIO à Philippe BERTHOMIEU, Jean-Louis NOIRET à Bernard DUCROS, Jennifer OBID à Michel FOND-THURIAL, Catherine PECASTAING à Claire LAPEYRONIE, Justine ROUQUAIROL à Christian SUAUA, Vincent ROUSSELOT à Ghislaine DE VERDUZAN, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE à José RIEU

Absents/Excusés : Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Pascale BORDES, Maxime COUSTON, Patricia GARNERO, Robert GAUTIER, André LOPEZ, Fred MALHER, Laurent OUIILLON, Béatrice REDON, Christophe SERRE, Thierry VINCENT

Secrétaire de Séance : Sébastien BAYART

OBJET : Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable et d'assainissement pour l'année 2022

Vu l'article L.2224-5I du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) imposant la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) eau potable,

Vu le décret n°2015-1820 du 29 décembre 2015 relatif aux modalités de transmission du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement,

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux réunie le 24 août 2023,

Considérant les Rapports Annuels des Délégués, exercice 2022, produits par VEOLIA, SUEZ et SAUR,

Considérant les périmètres suivants, sur lesquels s'exerçaient les compétences Eau potable et Assainissement pour l'exercice 2022 :

Considérant que cette question a été présentée en commission eau du 30 août 2023,

Compétence	Périmètre
Eau	Aiguèze - Bagnols-sur-Cèze - Carsan - Cavillargues - Chusclan - Codolet - Connaux - Cornillon - Gaujac - Goudargues - La Roque-sur-Cèze - Laudun-L'Ardoise - Laval-Saint-Roman - Le Pin - Lirac - Montfaucon - Orsan - Pont-Saint-Esprit - Sabran - Saint-Alexandre - Saint-André de Roquepertuis - Saint-André d'Olérargues - Saint-Christol de Rodières - Saint-Etienne des Sorts - Saint-Geniès de Comolas - Saint-Gervais - Saint-Julien de Peyrolas - Saint-Laurent de Carnols - Saint-Laurent des Arbres - Saint-Marcel de Careiret - Saint-Michel d'Euzet - Saint-Nazaire - Saint-Paul les Fonts - Saint-Paulet de Caisson - Saint-Pons la Calm - Saint-Victor la Coste - Salzac - Tavel - Tresques - Vénéjan - Verfeuil
Assainissement	Aiguèze - Bagnols-sur-Cèze - Carsan - Cavillargues - Chusclan - Codolet - Connaux - Cornillon - Gaujac - Goudargues - Issirac - La Roque-sur-Cèze - Laudun-L'Ardoise - Laval-Saint-Roman - Le Garn - Le Pin - Lirac - Montclus - Montfaucon - Orsan - Pont-Saint-Esprit - Sabran - Saint-Alexandre - Saint-André de Roquepertuis - Saint-André d'Olérargues - Saint-Christol de Rodières - Saint-Etienne des Sorts - Saint-Geniès de Comolas - Saint-Gervais - Saint-Julien de Peyrolas - Saint-Laurent de Carnols - Saint-Laurent des Arbres - Saint-Marcel de Careiret - Saint-Michel d'Euzet - Saint-Nazaire - Saint-Paul les Fonts - Saint-Paulet de Caisson - Saint-Pons la Calm - Saint-Victor la Coste - Salzac - Tavel - Tresques - Vénéjan - Verfeuil

Le conseil communautaire,

Prend acte de la présentation du Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'Eau potable et de l'Assainissement collectif pour l'exercice 2022.

Le Président

Jean Christian REY

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique
en Préfecture et publié le

03 OCT. 2023



Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023



ID : 030-200034692-20230925-DEL129_2023-DE

0 0 0